

Michel Meuret¹ : « Il faut une gestion ciblée des loups et des meutes à problèmes »

La Recherche n° 448, janvier 2011

Le retour des loups en France est parfois présenté comme le signe de « la bonne santé retrouvée des écosystèmes ». Toute hostilité ou mise en débat critique devient ainsi condamnable. Nous avons tous à nous réjouir d'une nature « ayant repris ses droits ». Mais de quelle nature s'agit-il ? Des grands sanctuaires, comme le Parc de Yellowstone aux États-Unis, où les loups sont considérés comme espèce « clé de voûte » de l'écosystème, régulant les effectifs excédentaires d'herbivores sauvages ? Assurément, non. Nous sommes en Europe, où les parcs nationaux, régionaux et conservatoires sont aussi pour la plupart des espaces pastoraux. Leurs gestionnaires apprécient le pastoralisme pour sa contribution aux « services écosystémiques ». Des centaines d'espèces sauvages et d'habitats protégés sont concernés, qu'un pâturage habilement conduit permet de mieux conserver en limitant la propagation des broussailles et de la forêt. Depuis vingt ans, éleveurs et bergers ont bien adapté leurs pratiques aux cahiers des charges agri-environnementaux. Mais aujourd'hui, une espèce, *Canis lupus*, risque à elle seule d'annihiler tous ces efforts. Très opportunistes en matière alimentaire, les loups ne se comportent pas en « clé de voûte » dans notre pays, préférant les proies faciles : les animaux d'élevage, y compris ceux en pleine santé.

Protection

Depuis des années, la grande majorité des éleveurs des zones concernées a adopté les techniques de protection préconisées : aides-bergers, gros chiens de protection, enclos de nuit du troupeau à placer aux abords des cabanes de bergers. Le bilan est pour le moins mitigé. D'abord, ces techniques manquent d'efficacité. Les constats officiels dressés en 2009 dans l'arc alpin français ont dénombré 900 attaques et 3250 ovins tués, et l'année 2010 semble être plus dramatique encore. Ensuite, ces techniques posent autant de problèmes qu'elles n'en résolvent. Partager sa cabane exigüe de montagne avec un aide-berger, employé de l'État, peut se révéler invivable pour le berger ou la bergère. Quant aux 1500 chiens de protection introduits dans les Alpes, dont le rôle est de tenir tout intrus à distance, leur cohabitation est difficile avec les randonneurs, ou avec les riverains lorsque les troupeaux pâturent dans les vallées. Enfin, l'obligation de ramener chaque soir le troupeau en enclos dégrade les pelouses de montagne du fait des incessants allers et retours. Cela empêche une bonne gestion pastorale et fait perdre plusieurs heures d'alimentation par jour, ce qui pose surtout problème lorsque les femelles sont en fin de gestation. Le retour systématique en enclos de nuit ou en bergerie n'a de sens qu'en élevage laitier, pour la traite du matin et du soir.

J'ai assisté à un constat d'attaque dressé dans un élevage de Haute-Provence, où 4 brebis avaient été tuées et 7 grièvement blessées. L'attaque s'était déroulée dans une prairie clôturée à moins de 200 mètres du village. Les chiens de protection avaient été débordés.

Effarouchement

Un collègue de l'université de l'Utah, aux États-Unis, très au fait de la question de la prédation dans les Rocheuses, m'accompagnait. D'après lui, nous sommes confrontés en France à des loups qui, en l'absence prolongée de toute action de gestion, ont exacerbé leur comportement opportuniste.

Afin d'éviter la généralisation du braconnage, il faut développer au plus vite des techniques d'effarouchement actif, visant à recréer chez les loups une aversion vis-à-vis de l'homme et de son bétail. Il faut aussi organiser un suivi, permettant de capturer et d'éliminer si nécessaire les « loups à problème » qualificatif utilisé aux États-Unis et au Canada. Somme toute, depuis 1992, les loups ont été mal accueillis en France, car on leur a laissé croire que le gîte et le couvert leur seraient acquis.

1. Michel Meuret est directeur de recherche à l'INRA d'Avignon, écologue et zootechnicien, spécialiste des pratiques pastorales et du comportement des herbivores. Il a coordonné l'ouvrage *Un savoir-faire de bergers*, édité chez QUÆ et Educagri en 2010.